



## RECRUTEMENT DE LECTEURS DE LANGUE ETRANGERE 2022/2023

**Département concerné et présentation du département** (spécificités) : Département des études japonaises

**Langue concernée** : japonais

**Conditions de recrutement** : les conditions sont fixées par le décret 87-754 du 14 septembre 1987

- la langue étrangère au titre de laquelle les candidats se présentent doit être leur langue maternelle ou une langue pratiquée à l'égal de leur langue maternelle,
- justifier d'une année d'études accomplies avec succès après l'obtention d'un titre ou diplôme français ou étranger d'un niveau équivalent à celui du diplôme national de licence (niveau équivalent à la maîtrise).

**Durée du contrat** :

- pour les candidats proposés par les autorités de leur pays d'origine dans le cadre d'un programme bilatéral d'échanges avec l'Université Bordeaux Montaigne, la durée des fonctions sera fixée lors du recrutement. Elle peut être d'un an, de deux ans ou de trois ans. Elle est renouvelable une fois pour une même période.
- pour les candidats se présentant à titre personnel, la durée des fonctions est d'un an. Elle peut, à titre exceptionnel, être renouvelée une fois pour une même période.

**Rémunération** : indice brut 340 (indice nouveau majoré 321), soit un brut mensuel de 1589,47 euros.

**Description du poste à pourvoir** (missions, environnement de travail) :

La personne recrutée devra assurer un volume horaire minimal de 250h td, de langue japonaise écrite ou orale. Outre les cours, elle pourra être mobilisée pour diverses missions extra-pédagogiques selon les besoins du département et de l'université (surveillances d'examen, animation de journées d'accueil etc.). Une installation à Bordeaux sera indispensable pour assurer l'important volume horaire de cours exigé.

**Profil du lecteur à recruter et compétences linguistiques et pédagogiques exigées** :

La personne recrutée devra être de langue maternelle japonaise, ayant si possible une expérience d'enseignement et une connaissance suffisante de la langue française pour pouvoir interagir avec les étudiants.

Les dossiers de candidature complets devront être adressés **avant le mercredi 9 février 2022** via l'application Rita :

[https://extranet.u-bordeaux-montaigne.fr/rita\\_fo/?num\\_cg=67&num\\_form=5](https://extranet.u-bordeaux-montaigne.fr/rita_fo/?num_cg=67&num_form=5)

Aucun dossier ne sera accepté après la clôture des inscriptions.

Cette campagne concerne également les **lecteurs déjà en poste** et souhaitant un renouvellement en 2022-2023 (un nouveau dossier de candidature constitué d'un CV et d'une lettre de motivation doit être envoyé).

**NB** : Il conviendra pour les personnes hors Union Européenne qui entrent pour la première fois sur le territoire français de s'acquitter d'une taxe après une visite médicale obligatoire auprès de l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) de Bordeaux.